

En Belgique, il est possible d'acheter des médicaments en vente libre (sans prescription médicale) **sur internet**. Mais attention, **tous les sites de vente de médicaments en ligne ne se valent pas**. Certains sites web vendent des médicaments qui nécessite une ordonnance en Belgique sans exiger de prescription médicale. Il est important d'acheter vos médicaments **dans le circuit légal** : soit dans une pharmacie physique enregistrée, soit en ligne sur le site web d'une pharmacie enregistrée auprès de l'AFMPS.

Pourquoi cette mise en garde ?

En Belgique, les médicaments ne peuvent être achetés qu'en pharmacie. En achetant vos médicaments en ligne auprès d'une pharmacie non enregistrée, vous risquez de vous procurer des **médicaments falsifiés ou illégaux**.

La **qualité, la sécurité et l'efficacité** de ces produits **ne peuvent pas être garanties**. Les conditions de préparation et de conservation des produits ne sont pas connues. Il arrive parfois que ces produits ne contiennent pas de principe actif ou que leur dosage ne soit pas correct. Il se peut aussi qu'ils contiennent des substances toxiques. Certains médicaments en ligne sont présentés comme des produits miracles alors qu'ils ne le sont pas. De nombreux patients ne reçoivent donc pas le traitement approprié.

Si vous prenez un médicament, il est préférable de **consulter votre médecin ou votre pharmacien**. Ils peuvent vous expliquer comment fonctionne le médicament, comment l'utiliser, si vous pouvez le prendre en association avec d'autres médicaments ... Les médicaments que vous vous procurez en ligne et en dehors du circuit légal, ne sont pas toujours accompagnés d'**une notice**. Et lorsque cette notice est présente, il est possible **qu'elle contienne des informations erronées**. Cela peut conduire à un mauvais usage du médicament.

En outre, les marchandises peuvent être interceptées et **saisies** et vous pouvez même être amené à recevoir une amende. L'AFMPS effectue des contrôles réguliers sur les colis postaux et des milliers de colis sont saisis chaque année.

Comment savoir si le site web est fiable?

Les pharmacies qui délivrent des médicaments en ligne doivent afficher, sur chaque page de leur site web, le **logo européen des pharmacies sur internet**. Un clic sur ce logo vous conduit à la [liste des pharmacies sur internet](#) enregistrées auprès de l'AFMPS. Vous pouvez y vérifier si le site en question est enregistré pour les ventes en ligne.



N'achetez vos médicaments que dans une pharmacie enregistrée ! Ce n'est qu'ainsi que vous pouvez être assuré que le produit que vous achetez est **sûr, efficace et de qualité**. En effet, toutes les étapes de la fabrication du médicament sont contrôlées minutieusement. Lorsque vous privilégiez des pharmacies en ligne enregistrées pour vos achats, vous protégez non seulement votre santé, mais vous contribuez également à lutter contre ces pratiques illégales.

Suivez nos **6 conseils** pour vérifier si le site web est fiable. Certains éléments devraient vous alerter.

- Vous tombez sur des **offres** pour des médicaments qui nécessitent **une prescription médicale** comme des antibiotiques, des produits pour les [problèmes d'érection](#), des anabolisants, des somnifères et sédatifs ou

encore des médicaments amincissants.

- Le site web vous propose de consulter **un médecin qui vous délivrera une prescription médicale**.
- Vous obtenez une **réduction** à l'achat de médicaments.
- Les médicaments sont présentés comme **des produits miracles**.
- Le site web comporte **des fautes d'orthographe et de grammaire**, des parties de texte **mal traduites** ou composées de **plusieurs langues**.
- Sur le site web, vous ne trouvez pas de **référence** claire à l'entreprise ou à la personne **responsable**.

Avez-vous **un doute** à propos d'un site ou d'un médicament ? **Parlez-en** à votre médecin ou à votre pharmacien et **avertissez l'AFMPS** via welcome@afmps.be.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'achat de médicaments sur internet, consultez [notre campagne sur l'achat de médicaments sur internet](#).

Quels sont les médicaments ou produits auxquels je dois faire particulièrement attention ?

L'AFMPS a rédigé une série de fiches spécifiques sur les risques liés à l'achat de certains types de médicaments ou autres produits sur Internet :

- [les antidépresseurs et les antipsychotiques](#) ;
- [les produits amaigrissants](#) ;
- [les produits ayurvédiques](#) ;
- [les produits pour les problèmes d'érection](#) ;
- [les produits pour modifier l'apparence physique](#) ;
- [les somnifères et calmants](#).

PharmaInfo
une initiative de l'afmps[®]

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.